

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage car elle contient des informations importantes.

Ce médicament vous a été prescrit personnellement par votre médecin ou bien il vous a été remis sans ordonnance par votre pharmacien ou droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, utilisez ce médicament conformément à la notice d'emballage ou aux indications de votre médecin, pharmacien ou droguiste. Conservez cette notice d'emballage au cas où vous souhaiteriez la relire plus tard.

Ginkgoforce®, Liquide orale en gouttes

Médicament phytothérapeutique

Qu'est-ce que Ginkgoforce et quand doit-il être utilisé ?

Ginkgoforce est un médicament phytothérapeutique contenant une teinture issue de feuilles fraîches de l'arbre japonais aux quarante écus (*Ginkgo biloba* L.). On attribue à ses composants (dont des ginkgolflavonoïdes) des propriétés favorisant l'irrigation sanguine. Ginkgoforce peut être utilisé pour atténuer les troubles accompagnant l'artériosclérose, notamment en présence de symptômes tels les troubles de la mémoire, de la concentration et de l'attention.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement ?

Avant d'entamer un traitement avec Ginkgoforce, il convient de vérifier si les symptômes ne sont pas dus à une maladie de fond nécessitant un traitement spécifique. Des vertiges fréquents doivent systématiquement faire l'objet d'un diagnostic médical. Si les troubles ne diminuent pas dans un délai raisonnable, vous devrez consulter votre médecin. Une alimentation trop peu variée, une consommation excessive de graisses et le tabagisme peuvent renforcer les symptômes de l'artériosclérose et doivent donc être évités ou limités.

Quand Ginkgoforce ne doit-il pas être pris ou seulement avec précaution ?

Ginkgoforce ne doit pas être utilisé en cas d'hypersensibilité connue aux préparations à base de ginkgo bilobé (ou d'autres composants du médicament – voir Composition). En cas d'utilisation de longue durée, des cas isolés d'hémorragie ont été rapportés (dont le lien causal avec la prise de préparations à base de ginkgo n'est pas clairement établi à ce jour). Une interaction médicamenteuse avec des anticoagulants ne peut être exclue. Il faut consulter ou bien informer le ou la médecin de la prise avant toute intervention chirurgicale. Le médicament ne convient pas aux enfants et adolescents de moins de 18 ans car l'utilisation pour ce groupe de patients n'a pas fait l'objet d'une étude systématique à ce jour. Ce médicament contient 488 mg d'alcool (éthanol) par dose de 30 gouttes, équivalent à 537 mg/ml (55 % m/V). La quantité dans 30 gouttes de ce médicament est équivalente à moins de 13 ml de bière ou 6 ml de vin. La faible quantité d'alcool présente dans ce médicament n'a aucun effet perceptible.

Informez votre médecin, pharmacien ou votre droguiste si

- vous souffrez d'une autre maladie
- vous êtes allergique
- vous prenez déjà d'autres médicaments (même en automédication !).

Ginkgoforce peut-il être pris pendant la grossesse ou l'allaitement ?



Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si le médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été réalisée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments pendant la grossesse et l'allaitement ou demander l'avis du médecin, pharmacien, pharmacienne ou votre droguiste.

Comment utiliser Ginkgoforce ?

Adultes: 3 fois par jour, prendre 20 – 30 gouttes dans un peu d'eau avant les repas. Le médicament ne convient pas aux enfants et adolescents de moins de 18 ans car l'utilisation pour ce groupe de patients n'a pas fait l'objet d'une étude systématique à ce jour.

Veuillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

Quels effets secondaires Ginkgoforce peut-il provoquer ?

Les effets secondaires suivants peuvent apparaître lors de la prise ou utilisation de Ginkgoforce: Très rarement, de légers troubles gastro-intestinaux, maux de tête ou réactions allergiques cutanées (rougeur, tuméfaction, démangeaisons) peuvent se manifester avec des médicaments contenant du ginkgo.

Concernant les risques d'hémorragie, voir la rubrique «Quand Ginkgoforce ne doit-il pas être utilisé ou seulement avec précaution?».

Si vous remarquez des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste. Ceci vaut en particulier pour les effets secondaires non mentionnés dans cette notice d'emballage.

À quoi faut-il encore faire attention ?

Le médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date désignée par la mention «EXP»..

Remarques concernant le stockage

Conserver à température ambiante (15-25°C).

Conserver le médicament hors de portée des enfants.

Remarques complémentaires

Le médicament peut parfois se troubler après un certains temps, mais cela n'altère pas son efficacité.

Les emballages non utilisés intégralement ou périmés doivent être rapportés à votre pharmacien, pharmacienne ou droguiste qui se chargera de leur élimination.

Votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste pourront vous fournir plus de renseignements.

Que contient Ginkgoforce ?

1 ml de liquide correspond à:

Principes actifs

915 mg de teinture de feuilles fraîches de ginkgo (Ginkgo biloba L., folium), rapport drogue-agent d'extraction 1: 4-13, agent d'extraction éthanol 65% (V/V).

Le médicament contient au maximum 68% vol. d'alcool.



Excipients

Aucun

1 ml = 33 gouttes

Numéro d'autorisation

50558 (Swissmedic)

Où obtenez-vous Ginkgoforce? Quels sont les emballages à disposition sur le marché ?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale, en flacons de 50 ml et 100 ml.

Titulaire de l'autorisation

A.Vogel SA, CH-9325 Roggwil TG

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en août 2021 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

Historique des révisions

N° de demande	Jalon	Date de création	Modification	Initiales
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE
TEXTE	TEXTE	DATE	TEXTE	TEXTE

